



VILLE DE LA LONDE LES MAURES

ORDRE DU JOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2022 à 18 h.

Date de la convocation : le vendredi 16 septembre 2022.

I - ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

- 1. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » – MODIFICATIONS STATUTAIRES.**
- 2. COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES » - PRÉSENTATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS POUR L'EXERCICE 2021.**
- 3. SYNDICAT INTERCOMMUNAL VAROIS D'AIDE AUX ACHATS DIVERS - « SIVAAD » - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021.**
- 4. SYNDICAT DES COMMUNES DU LITTORAL VAROIS - « SCLV » - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021.**
- 5. SYNDICAT MIXTE DE L'ÉNERGIE DES COMMUNES DU VAR - « SYMIELECVAR » - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021.**
- 6. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA RÉGION EST DE TOULON – « SIAECRET » - PRÉSENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021.**
- 7. SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU DES COMMUNES DE LA RÉGION EST DE TOULON – « SIAECRET » - PRÉSENTATION DU RAPPORT RELATIF AU PRIX ET À LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2021.**
- 8. CIMETIÈRE COMMUNAL – REPRISE DES CONCESSIONS NON RENOUVELÉES.**
- 9. CIMETIÈRE COMMUNAL – REPRISE DES CONCESSIONS RÉTROCÉDÉES A LA COMMUNE.**
- 10. MARCHÉ HEBDOMADAIRE - ANNÉE 2023 - EXONÉRATION DU DROIT DE PLACE.**
- 11. ORGANISATION DE LA 6^{ème} ÉDITION DE L'EXPOSITION « IMAGE (S) IN AIR » - FIXATION DES PRIX.**

12. INFORMATION DONNÉE AU CONSEIL MUNICIPAL DANS LE CADRE DES POUVOIRS DÉLÉGUÉS.

Conformément à l'article L 2122-23 du CGCT, il est rendu compte des décisions par délégation prises par Monsieur le Maire. Il s'agit d'une simple information donnée au Conseil, qui ne donnera pas lieu à vote. Ces documents sont consultables au Bureau 107. Il est demandé aux élus de bien vouloir faire part à la Direction Générale des Services de leurs questions et observations éventuelles, au moins 24h avant la séance du Conseil Municipal.

II – TRAVAUX – URBANISME -FONCIER :

13. CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC ET PRIVÉ DE LA COMMUNE – FIXATION DE LA REDEVANCE ET DU LOYER.

14. ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES – MODIFICATION

III – FINANCES – BUDGETS :

15. DÉVERSEMENT D'EAUX USÉES AUTRES QUE DOMESTIQUES DANS LE RÉSEAU PUBLIC DÉTERMINATION DE LA REDEVANCE D'ASSAINISSEMENT.

16. BUDGET VILLE - CONSTATATION DE CRÉANCES ÉTEINTES.

17. BUDGET VILLE- CONSTITUTION D'UNE PROVISION.

18. TRAVAUX D'EXTENSION DE L'HÔTEL DE VILLE - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES ».

19. AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'EXTENSION DE L'HÔTEL DE VILLE - DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « MÉDITERRANÉE PORTE DES MAURES ».

20. BUDGET VILLE - DÉCISION MODIFICATIVE N°1.

21. SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – COMPLÉMENT 2022.

IV – RESSOURCES HUMAINES :

22. SIAECRET – MISE A DISPOSITION D'UN AGENT.

23. CRÉATION DE POSTE.

24. TABLEAU DES EFFECTIFS BUDGÉTAIRES - MODIFICATIONS.

25. RÉGIME INDEMNITAIRE – MODIFICATIONS.

26. ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITÉ - CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS.

27. ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ - CRÉATIONS D'EMPLOIS NON PERMANENTS.

V - QUESTION(S) DIVERSE(S) :